

## REFORME DE LA FACTURATION ELECTRONIQUE

### Calendrier et modalités de mise en œuvre

La réforme française de la facture électronique (RFE) s'inscrit dans une tendance mondiale visant à mieux contrôler la TVA grâce à un système de déclaration en temps réel des transactions, appelé CTC (Continuous Transaction Controls), de plus en plus répandu en Europe.

Vous trouverez ci-joint le support de présentation du webinaire du MEDEF du 13 avril 2026, apportant des précisions importantes sur ce dispositif.

#### Le calendrier de la RFE est le suivant :

- **1<sup>er</sup> septembre 2026** : obligation d'émission de factures électroniques (e-invoicing) pour les grandes entreprises (GE) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI), et obligation de réception pour l'ensemble des entreprises (incluant le suivi du cycle de vie – CDV)
- **1<sup>er</sup> septembre 2027** : obligation d'émission de factures électroniques pour les PME et TPE

En France, ce dispositif repose sur trois flux principaux, structurés selon la norme EN 16931 :

- le e-invoicing, concernant les factures BtoB domestiques
- le suivi du cycle de vie des factures (statuts, actions attendues, etc.), directement associé au e-invoicing
- le e-reporting, réalisé selon une fréquence dépendant du régime de TVA (et non systématiquement tous les 10 jours), portant sur les transactions internationales ainsi que les ventes BtoC.

#### Plusieurs acteurs interviennent dans ce cadre :

- les entreprises (y compris auto-entrepreneurs, professions libérales et toute entité assujettie)
- les plateformes agréées (PA)
- les solutions compatibles (SC), assurant notamment la transformation et l'enrichissement des données
- le Portail Public de Facturation (PPF), chargé de centraliser les données de facturation, de transaction et de paiement, ainsi que les statuts de traitement, avant transmission à l'administration fiscale.

-----

#### TEXTE DE RÉFÉRENCE

- [Présentation du webinaire « Réforme de la facturation électronique : Réglementations, bonnes pratiques et opportunités » du MEDEF - 13/04/26](#)